

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CHAISE DIEU

Nombre de conseillers

- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 12
- absents : 3

Date de la convocation :
08 Novembre 2021

Date d'affichage :
08 Novembre 2021

Objet :

**Location salle de
restaurant de la Tour
à compter du 1er
janvier 2022**

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en Sous
Préfecture de Brioude le
18 Novembre 2021 et
publication du 18
Novembre 2021

Séance du 16 Novembre 2021 à 20h
L'an deux mil vingt-et-un, 16 Novembre 2021 à 20h

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr. BRIVADIS André, Maire

Etaient présents : Mr BRIVADIS André, Maire ; Mr GIBERT Stéphane, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mr LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle Adjoint, Mme SCIORTINO Pascale, Mr VIALANEIX Bernard, Mr PHILIPON Pierre, Mr SPECCEL Gérard, Mr PHILBEE Paul.

Procurations :
Mr WENGER Stéphane a donné procuration à Mr BRIVADIS André,
Mr FAIVRE Thierry a donné procuration à Mr PHILIPON Pierre,

Absent : Mr MARION Olivier

Mr GIBERT Stéphane a été nommé secrétaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs de location de la salle de restaurant de la Tour et la participation pour les frais de chauffage, à compter du 1er janvier 2022 :

- Personne domiciliée dans la commune :
165 € par jour (le 1er jour)
120 € par jour supplémentaire
- Personne domiciliée hors commune
220 € par jour (le 1er jour)
180 € par jour supplémentaire
- Forfait chauffage : 45 € par jour.

Un état des lieux sera fait avant et après l'utilisation des salles.
Un chèque caution de 80 € sera demandé pour le ménage.
Un chèque caution de 350 € sera réclamé pour le matériel.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

André BRIVADIS

